GAZETTE DE VARSOVIE

SAMEDI 16. JUIN 1792.

**Varsovie le 16 juin.**

Du camp du prince Joseph Poniatowski à Lubar.

Aujourd'hui sont arrivés ici, quelques gentils-hommes de la terre de Humań, qui avaient refusé de prendre les armes contre leur patrie, conformément à l'ordre qui leur en avait été donné par l'ex-général Potocki. Après avoir subi un interrogatoire, ils sont partis pour Krzemień afin d'y protester tant en leur nom, qu'en celui de leurs frères, réduits à la même extrémité qu'eux, contre tout ce qui a été fait à Humań.

Le Hetman Branicki se trouve encore aujourd'hui parmi les Rusfes, dans la troisième colonne de leurs troupes, qui est établie à Pawołocz. On écrit de Zytomierz, que M. Niemierzyc s'est joint à la même colonne, avec le corps de troupes qu'il commandait. Nous campons encore à Lubar, tant pour observer les mouvements de l'ennemis & pouvoir pénétrer ses desseins, que pour attendre des nouvelles du corps de réserve, qui doit déjà être arrivé en Volhinie.

**Universal du Roi & des Etats**

assemblés en Diète, à la nation, rélativement à l'état actuel de la république.

**STANISLAS AUGUSTE**

par la grace de dieu & la volonté de la nation, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie &c. &c.

**De concert**

avec les Etats confédérés de la république.

Il n'y a personne aujourd'hui en Pologne, qui n'ait entendu parler de la Déclaration de l'impératrice de Rusfie, qui nous a été remise par son ministre plénipotentiaire à Varsovie, & qui a été répandue dans les provinces. Chaque citoyen a pu y reconnaitre quel est l'état de sa patrie, depuis qu'elle a été publiée. On méconnait dans cette Déclaration, l'existence & la dignité de la république. La Diète que la nation a rendue la dépositaire de toute sa puisfance; cette Diète dont l'identité avec la nation, est d'autant plus évidente, que les Diètines ont encore resserrés les liens de sa confédération, en formant un second complet de Nonces, pour être adjoints aux premiers; cette Diète, dont les travaux & les décrets sont de la plus haute importance; cette Diète à laquelle on doit faire honneur de l'accord sans exemple, & de l'obéisfance aux loix qui distinguèrent les dernières Diètines; La Diète actuelle y est qualifiée, aussi injustement qu'injurieusement, de faction dominante dans l'assemblée des Etats, & déclarée nulle. On y indique une nouvelle Diète; on y promet à une ligue illégale & monstrueuse, de la faire apuyer par des troupes étrangeres; on y témoigne du regret de ce que nous nous sommes soustrait à la garantie de 1778; & l'on y propose son rétablissement comme le moyen infaillible de mettre fin aux oppresfions dont se sont rendus coupables les Etats assemblés en Diète, & les citoyens fideles à la voix du devoir. On engage dans cet écrit qu'on a eu soin de répandre dans les provinces, les citoyens à troubler la tranquilité publique & à se revolter contre les pouvoirs constitués & l'autorité légitime; on y attise le feu de la guerre la plus terrible, de la guerre civile. On y cite, au mepris de la bonne foi, des faits mensongers, tendant à exagérer de prétendues injures. On y annonce l'invasion des troupes Rusfes, en faisant les menaces les plus févères aux citoyens qui refuseront de s'unir avec elles contre leur patrie; & déjà on a commencé à les effectuer.

L'histoire ne nous fournit pas d'exemple d'une conduite aussi insultante d'un peuple envers un autre peuple, d'un gouvernement envers un autre gouvernement. La déclaration susdite est attentatoire aux droits des gens; on y parle pas aux Polonais, comme à une nation souveraine, on leur donne des ordres arbitraires, comme à un peuple subjugué.

Il n'est sans doute aucun citoyen Polonais, qui n'ait partagé la sensation qu'a faite sur nous, Roi, sur les Etats assemblés & sur le public, cet écrit officiel. Quelques Polonais, indignes de porter ce nom, (Qu'il nous en coute helas! de le dire!) ennemis jurés de leur propre patrie, furieux contre la Diète de ce que ses efforts pour rétablir la république n'ont pas répondu à leurs vues particulières, se sont rendus à Petersbourg, où ils ont calomnié la Diète & la nation; & s'y étant ligués pour renverser l'édifice de la liberté & de l'indépendance de la république; cet édifice élevé avec tant de peines & de dépenses, cet édifice qui avait rendu au nom Polonais tout son lustre, & qui avait fait récouvrer à notre gouvernement & à notre nation, toute sa considération dans l'Europe, ils ont rédigé cette Déclaration, & ouvert l'entrée du pays à des troupes étrangères. Leur dessein impie s'accordait avec l'intéret de la Rusfie; le gouvernement Rusfe ne voyait qu'avec douleur, que la Pologne avait rejetté une garantie avilisfante; qu'ayant réconnu les vices de son gouvernement, vices qui l'avaient fait tomber dans le dernier mépris & l'avaient conduite à une ruine inévitable, elle s'était donnée une forme de gouvernement qui réunisfait l'énergie à la stabilité; avait établi une force armée suffisante pour faire respecter sa liberté & son indépendance, avait créé des impots proportionels aux besoins publics; avait commencé en un mot, à être bien gouvernée, considérée dans toute l'Europe, & respectée de ses voisins; il se ligua en conséquence avec les enfants dénaturés de la patrie qui avait formé contre elle, une conspiration, que la Russie appelle dans son langage, confédération; & ayant ainsi trouvé un prétexte, qui s'accordait avec sa politique, il ordonne à ses troupes d'entrer sur notre territoire, & protége la conspiration de quelques citoyens méprisables, qui d'après la Déclaration même, ont demandé l'apui de l'Impératrice, & qui ne craignent pas aujourd'hui de soulever son armée contre les biens, la santé & la vie de leurs concitoyens.

Nous vous prévenons en conséquence, honorables citoyens, tant en notre nom, qu'au nom des Etats confédérés de la Diète, que l'a Pologne est actuellement en état de défense contre les armées Rusfes; & que la Rusfie a déclaré la guerre à la Pologne; mais nous vous faisons sçavoir en même tems que plus l'ennemi fait d'efforts pour renverser le gouvernement & opprimer la république, plus nous avons de confiance, Nous Roi, de concert avec les Etats de la république, dans la valeur & la vertu de la nation; & c'est ce qui nous a engagé à prendre les moyens les plus propres à résister à cette agresfion étrangere.

Il n'est question presentement, honorables citoyens, de rien moins que du sort de votre chère patrie. Il dépendra désormais du courage & du zèle avec lesquels vous la défendrez: telle vous conserverez la république, telle vous la transmettrez à vos derniers neveux: vous allez combattre pour votre réligion, pour vos loix, pour votre liberté, pour vos biens; vous allez combattre pour vos pères, pour vos femmes, pour vos enfants & pour tout ce que l'homme a de plus cher au monde. Nous avons une armée toute équipée, qui a été levée avec beaucoup de soin & de dépense, & qui vous servira de bouclier. Elle sera secondée dans ses efforts par l'héroisme & le courage qui furent dans tous les tems propres aux Polonais. La noble ardeur pour la défense de la patrie, des prérogatives & des loix nationales, qui distingue particulièrement les peuples libres, nous fait concevoir les meilleurs espérances. Nous recevons de toute part les rapports les plus satisfaisants: les citoyens de toute condition, viennent en foule s'inscrire parmi les défenseurs de la patrie; ils s'arment & se réunisfent aux troupes de ligne. L'amour de la patrie ouvre tous les coffres forts aux besoins publiques. Il n'y a aucune clasfe de citoyens qui par un heureux effet de son zèle à concourir au salut de la république, n'ait fait des offrandes patriotiques, à proportion de ses facultés. Nous n'avons aucun lieu de douter que le très haut, qui par un effet tout particulier de sa bonté pour nous, a inspiré à la nation cette noble ardeur, ne nous accorde sa puisfante protection, vu la justice de notre cause, & la pureté de nos intentions.

C'est surtout dans votre constance & dans votre union, honorables citoyens, que vous devez chercher, les moyens de

sauver votre patrie. Nous avons des forces suffisantes pour resister à nos ennemis; mais rien ne peut nous rasfurer contre les effets de la discorde & des divisions intestines. La guerre est moins à craindre pour nous, que la désunion des citoyens. Que pourrait contre la Pologne la puissance la plus formidable, si tous les citoyens réunis marchaient sous la conduite de leur Roi, à la défense de leurs frontières, de leurs Loix, de leurs prérogatives.

On s'efforcera, chers concitoyens, de vous égarer par des discours mensongers & perfides. On fera circuler parmi vous, des écrits qui ne respireront que le crime & la trahison. Ceux dont l'aveuglement & l'animosité ont été tels, qu'ils n'ont pas craint de s'armer contre leur propre patrie & de conduire contre elle des armées étrangères, vous peindrons avec des couleurs remburnies le gouvernement actuel; ils tacheront de vous rendre suspects votre Roi & la respectable afsemblée actuelle des Etats; ils s'efforceront de vous désunir & de vous diviser; car ils fcavent très bien qu'ils ne peuvent rien contre la réunion de vos forces & de vos sentimens. Armez-vous de constance & de vertu; montrez la même union, la même unanimité pour défendre la patrie; pour vous garantir, des artifices de la séduction, du crime & de la trahison, que vous avez fait paraitre en acceptant votre heureux constitution civile, en jurant de la maintenir & en nous adresfant pour ce monument glorieux de notre régénération, des remerciments civiques, que nous regarderons toujours comme la récompense la plus flateuse de nos soins paternels pour votre bonheur. Quiconque a osé conduire des troupes étrangères contre votre patrie, des troupes destinées à renverser votre gouvernement & à retablir le joug de la servitude sous lequel vous avez gemi, ne merite pas votre confiance; il provoque au contraire votre vengeance; vous fcavez par expérience combien il en coute pour être sous la protection de la Rusfie: l'enlevement violent des Sénateurs, des Ministres, des Nonces, exécuté sous les yeux de votre roi, & des Etats afsemblés en Diète, les indignes traitements qu'a éprouvés la noblesse; la violation des asyles des citoyens; l'oppresion des villes, les prescriptions & transmigrations des habitans du pays, & enfin le démembrement du territoire de la république, ont été les fruits ameres de cette garantie de la Rusfie, que nous avons rejettée. Pouvez-vous aujourd'hui vous promettre d'être traités plus favorablement par cette puisfance? Si elle parvient helas! à vous seduire, ce ne sera que pour rouvrir les anciennes playes de votre patrie, & renouveller ses malheurs. Le gentil-homme comme l'habitant des villes, sentiront avec d'autant plus de rigueur, le fardeau du joug qui aura été rétabli, qu'ils auront osé redevenir libres & indépendants. Les malheureux paysans, les laboureurs, nos aides, que les mêmes loix qui étaient distinées à faire le bonheur de tous les habitans de la Pologne sans exception, avaient pris sous leur protection, seront chasfés par milliers, comme de viles troupeaux, des champs fertiles qu'ils cultivent, dans des déserts arides. Enfin le démembrement du territoire de la république & l'oubli éternel du nom Polonais feraient les tristes suites de la désunion des Polonais.

Citoyens! chers compatriotes! c'est votre roi, c'est votre père, qui de concert avec les Etats confédérés de la république, vous prévient des maux qui vous menacent; mais votre courage & l'amour de la liberté, cet amour si naturel aux Polonais, nous fait croire que l'union fraternelle qui regnera parmi vous, vous engagera à réunir vos efforts pour la défense de la patrie; & que ne respirant désormais que le même esprit avec votre roi & votre père, vous vous rasfemblerez au tour de lui, pour oppofer aux forces de l'ennemi un obstacle insurmontable.

Dans l'état de crise où se trouve aujourd'hui la république, vous voyez visiblement, chers concitoyens, qu'il est imposible de terminer les féances de la Diète, & d'en disfoudre la confédération, sans expofer à un danger imminent la fouveraineté & la liberté de la nation. Il nous restait, à la vérité, peu de choses à faire; mais puisque nous Roi, nous allons marcher à la tête de la nation, de cette nation dont la conduite nous a été confiée par dieu-même, il devient nécesfaire de limiter nos tranquilles asfemblées. A ces causes, Nous Roi, de concert avec les Etats de la république afsemblés, avons dû mettre un terme prochain à nos féances, & ajourner la cession & la confédération à un autre tems.

Dans l'écrit, fous le titre de déclaration, qui nous a été remis par le ministre plénipotentiaire de Rusfie, on ne reconnaît pas pour afsemblée nationale la Diète actuelle; on y déclare nulle cette Diète qu'un double complet de députés a rendue si respectable, & qui a eu la gloire de réunir les sufirages unanimes de la nation; on y déclare par consequent nulle & de nulle valeur, l'expresion de la volonté de la nation, de cette nation qui lui avait délégué ses pouvoirs, & qui par des adresfes générales de remerciments & la prestation du ferment, a imprimé la sanction la plus solennelle à ses décrets. Il résulte de là, que la souveraineté de la nation ferait compromise, si l'on n'en conservait l'exercice à la Diète actuelle. L'irruption des troupes étrangères sur notre territoire est incompatible avec la liberté des Diétines. Nous avons encore présent à la mémoire, le souvenir de ces funestes Diètes dont les membres furent nommés sous les auspices des troupes étrangères. La nation pleure encore sur les fatales suites qu'elles ont eues; & elle ne les cite qu'avec aversion. Afin donc que la république ne soit pas expofée aux mêmes violences qu'elle a éprouvées précédenment, il est nécesfaire que l'exercice du pouvoir souverain de la nation, reste pendant la guerre, à une Diète qui a été constituée librement, & qui a été solennellement approuvée par tous les Palatinats, Terres & Districts, dans les dernières Diètines, qui ont été exemptes de toute contrainte, pour avoir donné à la Pologne la constitution salutaire du 3 mai. Qu'on ajoute à cela que les négotiations avec le Sérénissime Electeur de Saxe, ne font pas terminées, & que leur isfue est subordonnée au plein pouvoir de la Diète. Il viendra enfin un tems où dieu exaucera nos prières & mettra un terme à nos dangers & à nos inquiétudes: mais pour cela, il faut que la Diète soit preparée, pour se rasfembler au besoin. Et puisque l'on demande dans la Déclaration de la Rusfie, qu'une nouvelle Diète soit convoquée, pour qu'environnée de troupes Rusfes, elle se conforme humblement à tous les ordres qu'elle recevra de la part de la Rusfie, on sent afsez, que la défense & la conservation des droits, de la liberté & de l'indépendance de la république, exigent, que la Diète actuelle, cette Diète véritablement libre, soit chargée des intérets de la nation.

Vous voyez, o citoyens! dans quelles circonstances vous vous trouvez; vous voyez les moyens que prennent votre roi & la Diète, pour fauver la chose publique. Plut-à-dieu que la défense de la patrie devienne l'unique objet de toutes vos pensées & de tous vos sentimens! Plut-à-dieu qu'une heureuse coalition, qu'un accord parfait réunisfent tous les esprits, dans les circonstances difficiles où se trouve la république. Suivez votre roi, votre chef, votre père; suivez celui qui étant né parmi vous, a été par vous élevé au trône, & qui dans l'age de la décrépitude ne hésite pas à expofer avec vous, sa vie à des dangers de toute espéce, pour la défense de la patrie. Enflammons-nous réciproquement du feu facré du civisme, par nos discours & nos exemples; courrons hardiment tous les risques pour fauver nos droits & nos prérogatives. Surmontons tous les obstacles, toutes les contrariétés par notre constance & notre bravoure. Que chacun de nous se familiarise avec l'idée, que tel sera le fort qui attend la république, tel il lui est réservé ainsi qu'à ses enfants & à ses arrières neveux.

Et toi, suprême modérateur des destinées! Dieu de nos pères! toi qui connais notre innocence & la justice de notre cause; toi qui fondes nos intentions & en vois la pureté, répands & entretiens parmi la nation l'esprit d'union, & soutiens son courage. Bénis les efforts d'une armée qui ne va pas repandre le fang humain, par des motifs d'ambition, de convoitise du bien d'autrui, ou de domination, mais uniquement pour la défense des droits & des prérogatives que tu a donnés toi-même en partage à l'homme, que tu fis naître libre & raisonnable; mais uniquement pour la défense de cette même patrie que tu as fauvée tant de fois par ta protection toute-puisfante, & que tu a relevée de la derniere décadance, en lui donnant l'esprit de conseil & de sagesse. Repands tes faveurs sur le Roi & sur la nation fidelle à ta loi, qui ne cesferont d'honnorer ta toutepuisfance & ta providence, en t'adresfant des actions de graces continuelles.

Et afin que cette adresfe à la nation ne tarde pas à parvenir à la connaisfance du public, nous enjoignons aux Commisfions Ordonnatrices de tous les Palatinats, Terres & Districts, de l'inférer dans les cahiers des Terres, des greffes des Commisfions, & des villes libres de la république, comme aussi de la faire lire & publier au prône, quatre femaines de fuite, dans toutes les paroisfes & autres églises, & de la faire afficher aux portes des églises, des tribunaux & chancellerie.

Donné à Varsovie le 29 mai 1792.

Stanislas Nałęcz Małachowski Référendaire de la Couronne, Maréchal de la Diète & de la confédération des provinces de la Couronne.

Casimir Nestor, prince Sapieha, général d'artillerie & Maréchal de la confédération du Grand-Duché de Lithuanie.

## Autriche.

Vienne le 27 mai.

Plusieurs personnes riches à Trieste, Zeng & Fiume ont demandé des lettres de marque, mais elles ne les ont pas encore obtenues. Nous augmentons nos cordons aux frontieres de la Turquie, parceque les Turcs se permettent beaucoup d'excès sur notre territoire, & qu'il en ont même enlevé plusieurs familles.

Le comte Rasumowski a reçu ses lettres de créance comme ambassadeur de Russie.

L'Impératrice defunte a laissé 27 millions de fls de Pol. dont elle a fait plusieurs legs. Elle a nommé le roi de Naples tuteur de ses enfans. — On attend de nouveau ce roi à Vienne; il aura à sa suite le prince Adam Auersperg, & on dit qu'à son retour à Naples, il amenera avec lui la princesse, destinée pour épouse à son fils.

Le ministre de France se trouve toujours ici. Son sejour est d'autant plus ennuyeux, que quelques expressions de ses rapports à l'Assemblée Nationale, n'ont pas été approuvées par notre ministere.

## Russie.

Petersbourg le 23 mai.

Mr. de Simolin ci-devant envoyé de Russie à Paris, & le baron de Bühler, chef de la chancellerie du feu prince Potemkin, sont arrivés ici. On a arrêté chez nous depuis peu plusieurs Français, & on les a conduits au de-là des frontières. Il est defendu de venir à Czarskoczelo sans en avoir la permission expresse. Il faut que quelque chose ait donné lieu à une loi qui empêche l'accès chez l'impératrice, qui était autrefois libre à quiconque avait quelque supplique à présenter.

## Suede.

Stockholm le 27 mai.

On n'a pas encore découvert tout le plan de la conjuration; & il pourra se faire que pour ne pas augmenter la défiance générale qui regne dans ce pays, on s'abstiendra de la découvrir entierement.

## Dannemarc.

Copenhague le 22 mai.

Deux vaisseaux français, retournés des Indes, ont demandé à notre compagnie Asiatique la permission de vendre leurs cargaisons, en lui payant 4 p. cent. Mais dans une assemblée générale de la compagnie, on a rejetté cette proposition comme contraire à l'octroi.

## Turquie.

Extrait d'une lettre de Constantinople du 25 avril.

Mr. le comte Potocki, ambassadeur de Pologne ne parait point satisfait de l'accueil qu'il a reçu de Jusuf-Pacha: c'est cependant sur la présence de ce dernier à Constantinople, qu'il avait formé de grandes espérances: La Porte s'est tellement refroidie sur toutes les propositions de cet ambassadeur, qu'elle ne veut plus en entendre parler: Projets d'alliance, plans de secours réciproques, traités de commerce, tout a été renvoyé aux calendes Grecques. D'ailleurs la présence d'un chargé d'affaires Russe est un nouvel obstacle que le négociateur Polonais rencontre & qu'il ne lui sera pas facile de vaincre. Le comte Potocki parle de son départ prochain; mais il est certain qu'il n'a pas encore reçu la permission de se retirer de cette cour.

## Prusse.

Berlin le 31. mai.

Le roi de Prusse a assisté aux manoeuvres le 26 à Magdebourg. La princesse d'Orange y a également assisté. Après ces manoeuvres S. M. donna un grand diner & soupa chez le gouverneur, lieutenant-général de Kalkstein. Le 27 il y eut pareillement grandes manoeuvres & table ouverte. Le soir, le roi & la princesse d'Orange assistèrent à un concert & à un bal que Mr. de Kalkstein donna dans la maison des franc-maçons. Le 28, on exécuta pour la troisième fois les grandes manoeuvres, après lesquelles le roi & le prince de Prusse retournèrent à Potsdam; & les régimens rentrerent dans leurs quartiers. — La princesse d'Orange est partie.— Un train d'artillerie sous les ordres du lieutenant-colonel, Mr. Block, est parti de Berlin. — 25,000 hommes de troupes prussiennes marchent vers les frontieres de Pologne. — Il a été versé dans la caisse de l'armée, destinée pour le Rhin 500 mille Fréderics, d'or; (15,000,000 fls. de Pol.) Elle fera la plûpart de ses payemens en or. Ces sommes rentront-elles d'un jour dans le tresor du roi? — Nous attendons ici le marquis de Bouillé, ci-devant général Français. — Le roi a congedié tous les francais qui étaient à son service, mais par un effet de son caractere porté à la générosité, il leur a conservé à tous, leurs gages. — On a séparé des régimens qui marchent contre la France, tous les Français, pour les placer dans les garnisons, de l'intérieur du pays.

## Allemagne.

Baireuth le 14 mai.

Le 8 de ce mois, le régiment de Renouard, qui est ici en garnison, reçut ordre de se tenir prêt à marcher. Cet ordre porte, entr'autres choses, que: „Comme il se pourrait que S. M. se vit obligée de faire marcher un corps de ses troupes contre l'Assemblée Nationale, le régiment doit se préparer de façon que, si l'ordre de marcher arrive le 29 de ce mois, il puisse partir le 30. „ Les troupes seront mises sur le pié de guerre dès le 16. Les fourgons & chariots doivent être prêts pour le 24. Les régimens qui sont à Halle ont reçu le même ordre. On nous dit que le régiment de Greven, qui est en garnison à Wesel, doit venir ici.

Extrait d'une lettre du Brisgaw du 14 mai.

Il y a dans ce moment dans le Brisgaw 18 mille hommes, dont 3 mille à cheval en deux regimens, l'un cuirassiers, l'autre chevaux-legers; il y à 27 bouches à feu, dont deux obusiers & le reste des pieces de canon du calibre de 6 à 12. On attend encore 48 pieces, dont on ignore le calibre, qui arriveront vers la fin du mois.

Le camp entre Schultern & Herbelsheim est tracé; on leve le plan de celui qui sera formé sur sa hautenr située entre Saarpack & Agpenveyer:

Les magasins sont à Fribourg, Kentzingen, Schultern & Herbelsheim; on vient de recevoir environ 20 chariots, chargés de munitions de bouche, venant du pays de Baden, de Wurtemberg & du Palatinat.

Les ordres sont donnés pour la marche de 15,000. Croates, mais ils ne pourront arriver que dans six semaines.

Des Bords du Rhin le 29 mai.

Les troupes Prussiennes marchent sur trois colonnes; la seconde sera commandée par le roi; elle traversera le pays de Treves pour s'avancer vers les frontieres de la France. On dit que cette seconde colonne est forte de plus de 28 mille hommes.

Fulde le 22 mai.

Mr. de Harlem, conseiller des finances de S. M. Prussienne, vient d'arriver à Cassel afin de former des magasins aux environs de Marbourg pour les troupes de son souverain, qui doivent traverser la Véteravie pour aller occuper leurs quartiers de cantonnement le long du Mein, où elles sont attendues dans 3 semaines.

Coblence le 24 mai.

La ville de Trèves & une partie de l'électorat avaient adressé des réclamations très-pressantes à notre électeur, relativement aux nouveaux mouvemens des émigrés: les membres des états s'étaient assemblés ici au commencement de ce mois; & ils se disposaient à faire connaitre leurs intentions à la nation Francaise par un arrêté particulier, lorsque nôtre cour électorale a jugé, qu'il était tems de prévenir une démarche aussi éclatante. C'est la raison, qui l'a principalement déterminée à faire remettre par M. le premier-ministre baron de Dominique, aux princes, frères du roi de France, la déclaration dont nous avons rendu compte dans nos feuilles précédentes.

Francfort le 25 mai.

Il y a toute apparence que plusieurs princes Allemands des cercles du Rhin, feront des conventions avec les cours de Vienne & de Berlin, d'après les quelles, ils recevront de fortes garnisons étrangères, & joindront leurs troupes aux armées autrichiennes dans les Pays-Bas. — On dit que les troupes Prussiennes se rassembleront à Worms, & qu'elles feront leur premier essai contre l'Alsace. — M. Noailles a reçu un passe-port pour partir de Vienne. — L'électeur de Brandenbourg & le duc de Brunswic, ont heureusement effectué, que pour la premiere fois, l'interregne n'interrompera pas l'activité de la Diète de Ratisbonne, qui d'ailleurs est tellement organisée, qu'elle est la plus lente de toutes les Assemblées nationales, tant du temps passé que du temps présent. Autrefois une dispute entre les vicaires de l'Empire & l'électeur de Mayence, sur le droit de nommer le commissaire principal à la Diète pendant l'interregne, en suspendit l'activité. 5000 volumes de livres latins & allemands ont été imprimés sur cette grande question sans qu'elle ait encore pu être décidée. Aujourd'hui les vicaires de l'empire, nommeront de concert l'évêque de Freisingen, commissaire principal. Chaque vicaire donnera un plein pouvoir, & l'électeur de Mayence donnera un revers en forme, pour que cet arrangement ne tire pas à conséquence pour l'avenir.

Les princes Allemands retirent leurs effets les plus précieux & leurs archives dans l'intérieur de l'empire, & dans les lieux sûrs. Leurs sujets suivent. Leur exemple.

### Suisse.

#### Des frontieres de la Suisse du 15 mai.

La Diète est rassemblée à Frauenfeld pour déliberer sur deux objets importans.

1. Le parti à prendre rélativement aux régimens Suisses.
2. La déclaration d'une neutralité, mais armée; en sorte que nous verrons incessamment des milliers d'hommes être sur pied & former un cordon sur les frontieres.

Le régiment d'Ernest est parti de Romans, sa route est déterminée par le fort de l'Ecluse; on l'attend incessamment; il paraît destiné à garnir la frontiere depuis Caspel jusqu'àl a Montagne.

### Pays-Bas.

#### Bruxelles le 21 mai.

On assure qu'un corps considérable d'émigrés Français va former un cordon du côté de Liege; nous en voyons continuellement passer par cette ville, qui sont tous bien montés & équipés.

L'on vient de tracer un camp de précaution auprès de la ville de Halle: Dans le cas où les Autrichiens se trouveraient obligés de se retirer des frontiéres, avant l'arrivée des troupes, ce serait un point de ralliement, où toutes les forces, qui sont aux Pays-Bas, viendraient se réunir.

#### Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 23 mai.

Le général d'Happoncourt, ayant eu avis qu'un corps de troupes Françaises s'était avancé sur le territoire Autrichien en avant de Lille & de Douai, résolut de l'attaquer. Pour cet effet, le 20 à trois heures du matin, un gros corps de troupes de la garnison de Tournay, se mit en marche pour cette expédition, tandis que le camp de Leuze, composé de trois mille hommes, se mettait aussi en mouvement, pour le soutenir en cas de besoin. Les Français, à l'aproche de l'ennemi, se retirèrent avec précipitation vers leurs places fortes; il n'y eût dans cette affaire que quelques escarmouches de peu de conséquence. Cependant les Autrichiens étant entrés sur le territoire Français, les paysans du village de Rumegnies & de Bleharies sonnerent le tocsin, & se mirent sous les armes; de leurs maisons ils firent un feu continuel sur l'ennemi, à qui ils blessèrent quelques soldats, & un officier du régiment de Ligne. Les Autrichiens, furieux de se voir ainsi maltraités par des paysans, en tuerent plusieurs des plus acharnés; il fût impossible aux officiers d'empêcher les soldats de venger la mort de quelques-uns de leurs camarades: Plusieurs maisons ont été incendiées, après quoi les Autrichiens ont abandonné ce malheureux village.

#### Bruxelles le 25 mai.

On a arquebusé à Diest le nommé Mertens, auteur des troubles qui s'y étaient élevés. Deux de ses complices, mais moins coupables que lui, ont recu l'un 80, & l'autre 40 coups de baton. La division de Bender, qui y était allée avec du canon, en est arrivée hier. Mais on aprend qu'à peine cette troupe a-t-elle eu quitté la ville, que de nouveaux troubles s'y sont élevés.

#### Bruxelles le 29 mai.

Avant-hier matin, un détachemant de notre armée, composé de deux bataillons d'infanterie, de deux escadrons de cavalerie & d'une compagnie d'artilleurs, sous les ordres des généraux prince Charles de Ligne, & Mr. Boross, est allé attaquer un poste avancé sous Condé, & l'a emporté. Les Francais ont perdu trente cinq hommes, on leur a fait trois prisonniers: de notre côté nous n'avons eu que deux hommes tués & quelques blessés. Pendant que nos soldats détruisaient le retranchemenr dont ils venaient de s'emparer, on a tiré de Condé plus de 300 coups de canon, qui heureusement ne nous ont causé aucun dommage.

### Angleterre.

#### Londres le 27 mai.

Lundi, 21 de ce mois, Mr. le secrétaire-d'Etat Dundas remit à la chambre des communes une proclamation, rendue par le roi en son conseil, portant en substance, „que, „comme il a paru depuis peu plusieurs écrits séditieux, tendant à aliéner les affections des sujets de l'heureuse forme „de gouvernement présente, & à exciter du mécontentement parmi le peuple; & comme ces écrits sont recommandés & répandus à dessein prémédité dans le royaume, „S. M. & son conseil exhortent sérieusement tous magistrats, Sherifs, & autres à user de toute leur influence, „pour supprimer ces publications séditieuses, à veiller au „maintien du repos public, à prévenir tous les attroupemens & tumultes, & à envoyer de tems en tems des informations, touchant les noms de tels écrivains séditieux „&c. „ — Il sera établi durant l'été sur la commune de Bagshot un camp de 7000 hommes, prêt à se porter par-tout où la conservation de la tranquillité dans le royaume l'exigerait: Il consistera en 5000 hommes d'infanterie, en 2 compagnies de dragons legers, en deux bataillons d'artillerie &c.— Dans ces circonstances, la différence d'opinions entre le chancelier lord Thurlow & le premièr-ministre est montée à un si haut dégré, que, ne pouvant les garder tous les deux, & Mr. Pitt ne voulant plus rester dans le ministère avec le chancelier, le roi, dans l'alternative, a préféré de retenir son chancelier de l'échiquier; & mylord Thurlow s'est démis en conséquence. — Les actions sont tombées: Banque, 197. Indes, 203. Sud, 99 & trois quarts. Ann: cons: à 3 p. c. 89. „

### France.

#### Paris le 22 mai.

Le ministre de la justice a mis sur le bureau, à la séance de l'assemblée nationale du 20 mai, une lettre du Roi, ainsi conçue:

„J'ai ordonné, M. le président, au ministre de la justice, de faire part à l'assemblé nationale de l'ordre qu'il vient d'adresser de ma part à l'accusateur public, au sujet du prétendu comité autrichien: il importe au bien de l'Etat que cette affaire soit parfaitement éclaircie. Je pense que l'assemblée nationale ordonnera de communiquer au tribunal les renseignemens que plusieurs de ses membres ont dit avoir sur cette affaire. Elle sentira aisément l'inconvenance qu'il y a de recevoir de pareilles dénonciations, de n'en laisser percer que ce qui peut entretenir les soupçons dans le public, & le danger de m'en laisser ignorer lés auteurs.

Signé, LOUIS. Contresigné, Duranton.

M. Montesquiou, dans une lettre du 11 mai, datée de Nîmes, annonce des mouvemens considérables de troupes Savoisiennes, du côté de Nice, & du côté de ci-devant Dauphiné. En conséquence de ces mouvemens, il a fait porter sur les frontieres une partie des forces qui sont sous ses ordres; & a établi deux camps, l'un sur le Var, l'autre du côté de Grenoble.

L'un des assassins de M. Théobald Dillon a été condamné à mort par le tribunal criminel de Douay, qui en a informé l'assemblée.

Le 19 de ce mois, MM. lés généraux Rochambeau, Luckner & la Fayette, ont dû décider dans une conférence (tenue à Valenciennes) le plan de campagne ultérieure, pour savoir si la guerre sera offensive ou défensive. Les détails du plan devant rester secrets, & le ministre ne devant plus y entrer que pour la partie à laquelle il doit concourir, il n'est plus à craindre que l'ennemi soit prévenu de nos opérations.

M. le baron de Golz, ministre de Prusse, ne part que jeudi. M. de Blumendorff, chargé d'affaires du Roi de Hongrie, & M. Novikoff, chargé de celles de l'impératrice de Russie, partent aussi le méme jour. Ces trois ministres vont à Bruxelles.

### Assemblée nationale législative,

#### Séance du vendredi 18 mai.

Un secrétaire a fait lecture d'une lettre du camp de l'armée du Nord; seize mille hommes sont déjà campés, & plus de cinquante mille hommes le seront sous peu de jours: le parc d'artillerie contient plus de 200 pièces de canon; l'union, la discipline, le courage, regnent parmi les troupes; elles brûlent de marcher à l'ennemi, & elles esperent que leur général ne les abandonnera pas. Les vivres sont en abondance; le camp de Dunkerque est en pleine activité.

---



Il paraitra lundi avant midi le No. VII. de notre gazette; nous donnerons de tems à autre des Nrs. extraordinaires, au lieu de supplements.